

Pacé

ville & nature

Décision du Maire n°MPC_MAPA_25_028

Objet du marché : Réalisation d'une aire de jeux tyrolienne double

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Réalisation d'une aire de jeux tyrolienne double

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Réalisation d'une aire de jeux tyrolienne double

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

QUALI-CITE BRETAGNE - 56130 PEAULE

pour un montant de :

38 456,62 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 16 décembre 2025

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

